

Conseils pratiques pour les membres retraités en prévision de l'équité salariale

Nous avons reçu de nombreux appels de membres retraités concernant le dossier de l'équité salariale pour le personnel d'encadrement. Or, les travaux se poursuivent conformément à l'échéancier convenu, lequel prévoit le dépôt des résultats au plus tard au 31 mars 2010.

À cet égard, nous vous rappelons que les ajustements salariaux accordés en vertu des présents travaux se feront rétroactivement au 21 novembre 2001, avec intérêts.

En prévision du règlement de l'équité salariale, voici quelques conseils pratiques afin de vous assurer d'avoir toutes les informations pertinentes sous la main lorsque les résultats seront connus :

1. Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées chez tous les employeurs où vous avez assumé des fonctions d'encadrement entre le 21 novembre 2001 et la date de votre retraite;

2. Faites l'inventaire des postes d'encadrement que vous avez occupés entre le 21 novembre 2001 et la date de votre retraite, à savoir :

- Le titre d'emploi de chaque poste;
- Le code de fonction à 3 chiffres de chaque poste. Cette information se retrouve généralement sur le relevé de paie à côté du titre d'emploi;
- La classe salariale de chaque poste;
- Votre salaire annuel au 1^{er} avril de chaque année entre 2001 et la date de votre départ à la retraite.

3. Conservez toutes les pièces justificatives au soutien des informations mentionnées au point précédent (description de tâches, relevés de paie, lettre de nomination, attestation d'emploi, etc.);

4. Conservez la confirmation du calcul de votre rente de retraite lors de votre départ à la retraite et votre dernier état de participation que vous a transmis la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).



VALÉRIE PEPIN,
AVOCATE
Conseillère en ressources humaines

Enfin, le meilleur moyen pour être informé des développements dans ce dossier est de vous assurer de mettre à jour vos coordonnées dans nos dossiers par l'entremise du formulaire de changement d'adresse prévu à cet effet, disponible sur le site internet de l'Association à www.agesss.qc.ca. Ainsi, vous pourrez recevoir tous nos futurs communiqués dans ce dossier.

Négocier vos médicaments : un geste payant !

Dans notre édition d'octobre 2008, nous avons publié un article intitulé « Les primes du régime d'assurance maladie : comment les diminuer? », lequel proposait une piste de solution afin de réduire le coût de la prime du régime d'assurance maladie, soit celle de négocier le prix de vos médicaments.

Or, il existe un autre moyen d'influencer le coût de la prime, soit la gestion optimale des médicaments. Nous faisons référence plus particulièrement à la substitution des médicaments d'origine, lesquels regroupent les médicaments dits « uniques » et les « innovateurs », par les médicaments génériques.

Les médicaments génériques contiennent les mêmes ingrédients médicinaux que les médicaments d'origine et sont généralement

considérés être aussi efficaces. Mais leur avantage réside principalement dans le fait que leur coût est moins élevé. En effet, un médicament d'origine coûte en moyenne 64\$ comparativement à un générique dont la moyenne s'élève à 26\$.

Voici quelques données intéressantes fournies par l'Association canadienne du médicament générique (ACMG) :

- Environ la moitié des prescriptions rédigées par les médecins sont faites pour des médicaments génériques. Ainsi, pour la première fois au Canada en 2008, les médicaments génériques ont servi à exécuter 51,6 % de toutes les prescriptions. En comparaison, les médicaments génériques aux États-Unis servent à exécuter 69 % de toutes les ordonnances;

- Le recours aux médicaments génériques en 2008 a permis de faire épargner au système de santé canadien plus de 3 milliards \$;
- Au contraire de la majorité des médicaments d'origine, qui sont importés au Canada, la plupart des médicaments génériques vendus dans le pays sont fabriqués au Canada.

Ainsi, nous vous suggérons de valider auprès de votre médecin et de votre pharmacien si votre prescription est un médicament générique ou s'il peut être substitué par un médicament générique. Ça pourrait représenter une économie dans votre portefeuille lors de l'achat du médicament et influencer à moyen terme le coût de la prime du régime d'assurance maladie. Après tout, il est toujours intéressant de trouver un moyen d'épargner, surtout dans le contexte économique actuel.

ESPACE LIBRE

Cette nouvelle section de l'Espace retraite, intitulée Espace libre, invite les membres retraités de l'AGESSS à partager leur réalisation à titre de retraité. Afin d'obtenir plus de détails pour soumettre un texte, contactez Madame Micheline Gauthier : mimi.gauthier@sympatico.ca



La récolte de légumineuses à Potrero de Guinía. Le paysage est magnifique!

Elle est bizarre la touriste!

GINETTE GAUDREAU-HUOT,
Retraitée de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine

Après mon avant-midi de travail au jardin, j'allais rejoindre mon groupe à la salle communautaire pour dîner. Sur mon chemin, un Cubain m'interpelle et me demande s'il peut goûter à ce que je suis en train de grignoter. Je traverse la rue et lui offre avec mon plus beau sourire mon sac rempli de petites carottes du jardin, fraîchement récoltées. « Ouache! C'est dégueu! » et il crie à ses amis sur les balcons des appartements « elle mange des carottes comme les cochons! ». Tous se mettent à rire. « Comme elle est bizarre? », se disent-ils. Ceci s'est passé en janvier dernier dans un petit village, el Bateï José Maria Perez de la province de Villa Clara, à Cuba.

En fait, à l'hiver 2008, mon conjoint et moi avons entrepris un séjour de 2 mois à Cuba par un programme de coopération de trois semaines avec l'organisme Aro International. Cette expérience nous fut très précieuse pour la suite de notre voyage. Nous avons participé au Chantier Solidaire pour retraités actifs, dans un groupe de 14 personnes. Les cinq objectifs du programme étaient : l'apprentissage de l'espagnol, la communication interculturelle, l'immersion, l'aide matérielle (scolaire, médicale et autres) et les services communautaires.

Le programme se déroulait dans trois villages de la province de Villa Clara. Un village d'usine de canne à sucre, un village de pêche et un village de culture de tabac dans les montagnes. Dans chacun des villages, nous étions adoptés par une famille pendant 6 ou 7 jours alors que celle-ci s'entassait pour nous laisser la chambre principale.

L'aventure s'amorça avec la logistique des bagages qui incluait des fournitures alimentaires, domestiques, médicales, scolaires, nos outils de travail et bien d'autres choses. Pour faciliter la visite de La Havane, nous avons passé les trois premières nuits dans un camp en bordure de la ville. Nous avons vite été plongés dans la réalité cubaine avec la

simplicité des commodités, l'intermittence de l'eau et de l'électricité ainsi que la répétition du menu.

À notre arrivée, à chacun des 3 villages, le scénario était le même : fébriles nous descendions de l'autobus et nous nous placions face aux Cubains. Silencieux et intimidés, nous essayions de deviner quelle famille serait la nôtre.

Une fois jumelés, nous nous installions chez nos hôtes. La meilleure façon de casser la glace à l'heure du premier souper était de montrer nos photos de famille. Les photos de rues et de voitures enneigées suscitaient beaucoup d'intérêt.

Notre horaire était chargé. En avant-midi : déjeuner en famille, travail communautaire ou visite guidée. En après-midi : dîner de groupe, cours d'espagnol ou visite guidée, souper en famille. En soirée : activités avec la famille.

Les jours de corvée, nos travaux communautaires se résumaient au désherbage, à la récolte de légumineuses, à différentes tâches reliées à la culture du tabac. En réalité, le travail était un prétexte pour que nous nous intégrions à la communauté.

Chaque village était différent, mais l'accueil était aussi chaleureux. Les mères de famille, avec peu de moyens, accomplissaient des prodiges dans la préparation des repas et parfois même des voisins venaient nous observer manger. Les Cubains étaient tellement fiers de nous démontrer que malgré leur pauvreté ils pouvaient festoyer, rire, danser et partager avec nous.

Je n'oublierai jamais les moments privilégiés que j'ai passés avec des enfants de cinquième année à les aider à faire leurs devoirs d'anglais et

à jouer au YUM. Restera aussi gravé dans ma mémoire le plaisir qu'un vieux ballon de soccer a procuré à un groupe de jeunes ados.

Finalement, à la fin de chaque séjour, nous partions tous avec la gorge serrée et les larmes aux yeux, après une série d'embrassades et la promesse de s'écrire.

Cette expérience humaine et culturelle, riche en émotions, m'a permis de connaître des gens formidables, des gens de cœur.

Si toutefois vous désirez obtenir un complément d'information au sujet de l'expérience de madame Gaudreau-Huot, vous pouvez communiquer avec elle par courriel à ginettesurinternet@videotron.ca.



Me voici (à droite, première rangée) en compagnie de mon conjoint (à droite, deuxième rangée) chez une des familles qui nous a chaleureusement accueillis.

